



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117677

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2024

ÉDITÉ LE 06/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LILLE METROPOLE 2011B00781

Siret : 531 877 629 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3055537_001_

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 480082A1247000/001 393652/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 480082A1247000/001 393652/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MULTIMEN SERVICES

Sigle : MULTIMEN SERVICES

23 RUE DU CARROUSEL
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone : 03 20 88 27 63

Fax : 03 20 88 31 13

Portable : 06 78 97 03 86

Site Internet : multimen-services.fr

E-mail : r.lamblin@multimen.fr

Responsabilité légale :

LAMBLIN RÉGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.